



VILLE DE LEWARDE

Avril 2026

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal nouvellement élu a été installé le 22 mars et s'est réuni le 10 avril pour décider de la mise en place des commissions et du règlement intérieur.

Le 29 avril un nouveau rendez-vous a été fixé. Les élus valideront des propositions budgétaires concernant l'année 2026. Il leur faudra équilibrer les recettes (dotations globales de fonctionnement et des subventions) avec les dépenses à prévoir.

Même si le dicton nous invite en avril à ne pas nous découvrir d'un fil, la vie communale n'est pas restée congelée et de nombreux événements ont marqué ce début de mandat.

- Les commémorations du 62ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars et le 26 avril l'hommage aux déportés et aux victimes de guerre 39-45.

- Les animations grâce au conseil municipal des enfants qui a organisé plusieurs initiatives à caractère humanitaire, l'amicale laïque qui a animé la place Elsa Triolet pour les fêtes de Pâques, la municipalité qui a organisé le traditionnel banquet annuel de retrouvailles de nos aînés et le centre aéré durant la première semaine des vacances de printemps.

- Les spectacles avec la présentation de « COU ERTURE » de Pauline Valentin pour les petits de 0 à 6 ans et la pièce de théâtre : « VIVE LES VACANCES ».

Cerise sur le gâteau, l'obtention par la classe de CE1-CE2 de l'école primaire Roger Salengro, dans leur catégorie, du 1^{er} prix du concours international de la francophonie « dis-moi dix mots ».

Place désormais au mois de mai où nous ferons ce qu'il nous plaira avec pour souci, le bien de la population.



Alain BRUNEEL,
Maire

8 mai

La municipalité, la FNACA appellent la population à commémorer le 8 mai 1945 par un rassemblement au monument aux morts du cimetière de la commune dès 10 h 45 pour un début de cérémonie à 11 h. Le cortège se rendra ensuite place des Martyrs puis à la salle des fêtes.

Le 8 mai 1945, les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie après six années d'un conflit dévastateur.



Conseils municipaux

19 février

Une réunion de l'instance s'est tenue le jeudi 19 février 2026.

L'ordre du jour a été étudié. Toutes les résolutions soumises au vote ont été votées à l'unanimité.

En vertu des pouvoirs délégués par le conseil municipal, M. le Maire a communiqué sur les décisions qu'il a prises concernant le contrat de maintenance des défibrillateurs, le coût des campagnes de déneigement et de salage pour les saisons 2025, 2026 et 2027, la sollicitation d'une subvention auprès du fonds de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), le renouvellement d'un bail à usage d'habitation d'un logement communal, le contrat de maintenance informatique système et réseau, le contrat de maintenance des installations relevant du plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Ont été adoptés le compte-rendu du conseil municipal du 8 décembre 2025, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, la validation pour 2026 du coût du séjour en vacances de neige pour les familles d'adolescents, la rémunération des animateurs pour les centres de loisirs sans hébergement de printemps et d'été 2026, le montant de la redevance d'occupation du domaine public de la pizzeria, place des Vésignons. En informations diverses M. le maire a fait le point sur le dossier du mât téléphonique Bouygues, sur ses démarches concernant les 280 311 € réclamés par la direction générale des finances publiques.

Le compte-rendu de ce conseil a été adopté à l'unanimité au conseil municipal du 20 mars.

20 mars



Les 19 conseillers municipaux réunis en séance plénière le vendredi 20 mars ont élu le maire et ses adjoints.

Par 15 voix favorables, M. Bruneel a été élu maire. M. Delannoy, autre candidat, a obtenu 4 voix.

4 adjoints au maire ont été élus par 15 voix. 4 votes blancs ont été dénombrés.



Mme Nina Lahssen
Adjointe aux fêtes et aux
cérémonies



Mme Amandine Duquesnoy
Adjointe aux associations



M. André Léger
Adjoint à la communication
et à l'environnement



M. Claude Sombrin
Adjoint à la jeunesse

10 avril

Les élus se sont réunis en séance plénière.

L'ordre du jour appelait les conseillers à autoriser des délégations à M. le Maire, à adopter le règlement intérieur de l'instance, à fixer la participation réglementaire de conseillers municipaux à la commission d'appel d'offres, au centre communal d'action sociale, à différents syndicats intercommunaux et autres instances.

Le compte-rendu détaillé de la réunion pourra être consulté en mairie ou sur le site de la commune dès l'approbation du procès-verbal à la prochaine réunion du conseil municipal.



Conseil municipal des enfants

Les élus font preuve d'une activité débordante pour la réussite de leurs projets.

Ils ont vendu des cartes postales qui leur ont généreusement été offertes par le syndicat d'initiative de Lewarde les samedis 21 et 28 mars.

Cette vente a rapporté 140 €.



Le samedi 4 avril, ils étaient présents, place Elsa Triolet pour collecter peluches, jouets et livres à destination des services du centre hospitalier de Douai.

Ce matériel sera utilisé par le personnel soignant pour adoucir les conditions d'hospitalisation des enfants.



Camp d'adolescents d'hiver

4 adolescents se sont rendus en train à Notre Dame de Pré sur Montalbert/La Plagne pour un séjour d'une semaine du 15 au 21 février 2026.

Ils ont profité des joies de la glisse en ski et sous des formes les plus diverses.



Ecole Roger Salengro

L'école a cueilli les fruits d'un engagement pédagogique qualitatif et continu de l'équipe enseignante. La classe de CE1-CE2 a obtenu le premier prix d'un concours international de la francophonie intitulé « Dis-moi dix mots ».

Le jeudi 19 mars, 3 élèves accompagnés de Mesdames Desmarre et Le Metter leurs enseignantes sont allés recevoir à l'Académie française leur prix des mains de M. Darcos, ancien ministre de l'éducation nationale et académicien. Des académiciens et académiciennes ont assisté à la cérémonie.

Ils se sont ensuite rendus à la cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts.

Le concours scolaire de l'opération « Dis-moi dix mots » est un concours de création littéraire et artistique, organisé par le ministère de la Culture.

Le principe en était très simple avec les dix mots : alunir, anticipation, continuum, dystopique, humanoïde, particule, programmer, sidéral, théorie, transmuter, les élèves devaient réaliser une **production collective et pluridisciplinaire** reposant sur un **travail linguistique**.

L'œuvre réalisée « Dis-moi dix maux » sera consultable, dès que possible, sur la page facebook de la mairie.

Dans cette œuvre résolument écologique, il est question de limiter les déchets, les émanations de gaz, de ne pas gaspiller l'eau, ne pas jeter les mégots par terre... Les enfants alertent : il faut prévenir la catastrophe car guérir sera ensuite très difficile. Tout est histoire d'anticipation. "Il faut réfléchir avant d'agir" en voilà une bonne résolution à transmettre aux adultes !

Selon le jury : "Le projet se distingue tout d'abord par le choix d'un titre original, qui attire l'attention et confère à la production une identité singulière. La thématique est abordée à travers une réflexion sur le monde à venir, dans laquelle s'inscrit notamment la question du développement durable. Le projet évoque ainsi certains enjeux contemporains, parmi lesquels les problèmes liés au changement climatique, tout en élargissant la perspective à l'avenir de notre société et aux transformations possibles du monde. Cette approche permet de proposer un message à la fois conscient des défis actuels et tourné vers l'avenir."



Le vendredi 3 avril, la municipalité a reçu les enseignantes et élèves pour les féliciter.

Le travail réalisé par les élèves a été présenté dans ses grandes lignes par Mme Desmarre. Elèves et enseignantes ont été félicités par Mme Kissinger, inspectrice de l'Éducation nationale et M. Bruneel, Maire.

M. Joly, délégué départemental de l'éducation nationale, les enseignantes des deux écoles, de nombreux élus municipaux, les parents élus au conseil d'école, les enfants du conseil municipal se sont associés à l'évènement.



Ce même jour, Madame l'inspectrice a remis à Madame la Directrice un autre diplôme récompensant l'école pour sa lutte contre le harcèlement.

Toute l'école est engagée dans des actions de lutte contre le harcèlement au moyen de saynètes, d'analyses de situations. L'école a participé à la journée dédiée au mois de novembre. Une classe a créé une affiche qui a permis la participation au concours NAH (Non Au Harcèlement). Toutes ces actions, dans le cadre du programme PHARE (acronyme pour "Programme d'Actions pour lutter contre le Harcèlement et l'intimidation à l'École") ont été récompensées par ce diplôme.



Culture



Le 17 mars, M. Alain Bruneel, maire de Lewarde a eu le plaisir de recevoir une délégation québécoise du musée du patrimoine Arvida.

Ce musée travaille avec le centre historique minier autour des sujets comme la préservation de la mémoire, sa transmission et la valorisation du patrimoine.

Cette visite s'est inscrite dans le cadre de l'accord intergouvernemental France-Canada pour la coopération et les échanges entre musées.

Le mardi 31 mars et le mercredi 1^{er} avril, le spectacle « Cou Erture » de Pauline Valentin présenté dans le cadre du festival Kidanse a occupé l'espace de la salle des fêtes.

Cet évènement a été financé par le département du Nord et Cœur d'Ostrevent Agglo.

Une classe de l'école maternelle, les enfants de la crèche l'Emerveilleuse, le réseau petite enfance ont bénéficié de cette action culturelle destinée aux tout-petits.



19 mars

La commémoration officielle de la fin de la guerre d'Algérie a eu lieu le jeudi 19 mars 2026.

Les élus municipaux adultes et enfants, la FNACA, l'harmonie municipale, l'association du képi au casque et des citoyens ont participé à cette manifestation patriotique.

Des gerbes ont été déposées aux monuments aux morts.

Mme Duquesnoy, conseillère municipale, a lu un message de Mme Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Ce message a rappelé que les générations d'aujourd'hui ont le devoir de transmettre la mémoire de ce conflit. Ce n'est qu'en 1999 que la loi a reconnu que les événements d'Algérie ont bien été en réalité une guerre.

M. Plutot, président de la FNACA a rappelé l'historique des accords d'Evian qui ont scellé le 19 mars 1962, la fin officielle de 7 années de combat.

M. Bruneel, maire, a remercié tous les participants à cette commémoration.

Il a évoqué le souvenir de M. Francis Ménard, membre de la FNACA, récemment décédé et de l'adjudant Arnaud Frion abattu en Irak le 12 mars 2026.

Il a exprimé ses vives inquiétudes quant au climat international. Des états, y compris la France, dépensent aujourd'hui des centaines de milliards pour l'armement au détriment de l'investissement financier nécessaire au bien-être de tous.

La force dont disposent les citoyens est de porter haut le fanion de la paix.



Hommage

M. Francis Ménard nous a quittés le lundi 9 mars. Il a été un animateur de la vie communale.

D'origine lewardoise, il a pratiqué dans sa jeunesse le football au club local. Il a effectué son service militaire en Algérie. A son retour, Il a adhéré à la FNACA (fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie). Il en a été un membre actif.

Membre de l'équipe fondatrice de la fête à la châtaigne il a contribué, grâce à ses compétences techniques, aux constructions du géant Isidore et de la machine « à cuire les châtaignes ».

M. Ménard était président depuis 1995 de la société de javelots « les sangliers ».

Il participait avec son épouse, chaque année, au concours dit des jardins fleuris.

Sa disparition laisse un grand vide dans la commune.

La municipalité adresse à son épouse, à ses enfants, à la famille ses très sincères condoléances.



Nettoyons la nature

Une trentaine de personnes ont participé les 7 et 8 mars à l'opération régionale « Nettoyons la Nature » organisée par la municipalité.

La société de chasse a collaboré à l'évènement ainsi que de jeunes élus du conseil municipal et des citoyens sensibles à la problématique des déchets.



Disons-le, la situation est grave. L'incivisme environnemental se traduit concrètement par un nombre considérable de mégots, de bouteilles en verre, de plastique, de déchets divers jetés au sol sans compter sur les dépôts sauvages. Tout ceci est insupportable.

La pollution est réelle, il nous faut trouver des solutions.



M. Léger, adjoint au maire chargé de l'environnement, invite les habitants à une réunion le mardi 19 mai à 18 h 30 à la salle des fêtes, pour tenter d'apporter, grâce à l'intelligence collective des citoyens, une ou des solutions à ce constat navrant.

Environnement

Notre santé est en danger.

Les médias se sont enfin saisis des menaces que pèsent pour la santé humaine et animale les substances chimiques utilisées dans l'agriculture dite conventionnelle. La France est championne européenne en matière d'épandage.

Le glyphosate : la France est le premier utilisateur européen de cette famille de pesticides que l'organisation mondiale de la santé a classé « cancérogène probable » dès 2015.

Malgré cette alerte sanitaire explicite, la Commission européenne a décidé de renouveler, en 2023, l'autorisation d'utiliser du glyphosate pour 10 ans et pourrait même adopter une réglementation l'autorisant sans limite de temps.

Le cadmium : il est d'un grand danger pour la santé humaine et classé par l'Organisation mondiale de la Santé comme « cancérogène certain » depuis 1993.

Chaque année en France, ce sont 16 000 cas de cancer du pancréas, mortel dans 90% des cas, qui seraient très majoritairement imputables à une exposition au cadmium. **Plus d'un tiers des enfants** dépasserait la dose journalière tolérable via la consommation de céréales, pâtes et autres pommes de terre non bio.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) a publié le 25 mars 2026 un nouveau rapport, dans lequel elle confirme « une surexposition de la population française au cadmium par l'alimentation » et recommande « d'appliquer dès que possible des valeurs limites en cadmium pour les matières fertilisantes épandues sur les sols agricoles. »

De l'amiante au sang contaminé, en passant par le chlordécone, et désormais le cadmium... **la responsabilité pénale des pouvoirs publics doit être questionnée.**

De plus, poussée par les lobbys, la Commission européenne veut faire adopter un paquet de mesures entassées à la hâte pour **déréguler massivement les pesticides et leur accorder des autorisations de vente illimitées.**

Des pesticides dangereux pourraient rester sur le marché pendant des décennies sans qu'il n'y ait possibilité de les retirer – quelles que soient leur toxicité et leur dangerosité pour les pollinisateurs ou la santé humaine !

Manger bio protège la santé et la biodiversité nécessaire à la vie humaine.

Localement, nous pouvons agir :

-en créant des zones de bzz pour protéger les insectes pollinisateurs

Sur toute surface extérieure disponible, semez des « bombes de graines » !

Vous offrirez ainsi une ressource alimentaire indispensable à une quantité d'insectes pollinisateurs et permettrez d'afficher clairement votre opposition aux insecticides « tueurs d'abeilles ».

Des milliards de graines semées à la volée permettront de joindre l'utile à l'agréable.

L'interdiction des insecticides « tueurs d'abeilles » a été certes confirmée par le conseil d'état au terme d'une procédure judiciaire mais à l'heure où les abeilles ont « Duplomb dans l'aile », nous devons toutes et tous être mobilisés afin **d'empêcher le retour des insecticides néonicotinoïdes.**

-en évitant les souillures dans nos rues

Les chiens ne peuvent pas ramasser leurs déjections sur la voie publique. Ils comptent sur leurs propriétaires pour le faire.

-en respectant les règles de vie commune.

Les poubelles de rue n'ont pas pour objet d'être décoratives.

Alors, rentrez-les après le passage des camions de ramassage.

Assemblées Générales

FNACA

Le samedi 21 février, le président M. Jean-Claude Plutot a réuni ses adhérents en assemblée générale en présence de M. le Maire Alain Bruneel accompagné d'élus.

Les conseillers départementaux Mme Maryline Lucas et M. Charles Beauchamp excusés ont été représentés par M. Mathieu Bayard. Les bilans moral, d'activités et financier présentés, des perspectives pour l'année 2026 ont été tracés.



M. Dupuis, responsable départemental de la FNACA, de nombreuses délégations du Douaisis ont assisté à cette réunion.

Les membres de l'association sont préoccupés par le maintien de la mémoire historique adossée à un message de paix pour les générations futures. Pour cela, ils souhaitent que des personnes plus jeunes rejoignent le groupe constitué.

L'an dernier, M. Matthieu Cormont, par ailleurs président du Képi au Casque, a adhéré : un exemple à suivre. La FNACA a toujours été une association active dans la vie communale. Faut-il rappeler qu'elle a été une des pionnières à l'origine de la fête à la châtaigne ?

Syndicat d'Initiative

L'assemblée générale du vendredi 6 mars a été placée sous le signe de l'anniversaire des 30 ans d'existence au service du patrimoine local et de la ville.

M. Alain Bruneel, Maire et de nombreux élus ont assisté à cette réunion.

Pour l'occasion, une carte spéciale d'adhésion a été élaborée et offerte gratuitement aux adhérents ainsi qu'un cadeau « douceur » et une remise de sous-bock à la mémoire de « Warder », la marque emblématique de bière de Lewarde.

Mme Blas, présidente, a énuméré la longue liste des actions du syndicat d'initiative au cours des 30 ans écoulés.

Mme Bary, secrétaire adjointe, en lieu et place de **M. Lévêque, secrétaire**, a dressé la liste des actions prévues en 2025.

Certaines n'ont pu se réaliser par manque de participants (voyage), une autre est en cours.

Le syndicat d'initiative a soutenu l'action « petits Princes » du conseil municipal des enfants en offrant des cartes postales à la vente.

M. Borkowski, trésorier, a présenté le bilan financier de l'année, légèrement positif.

Mme Blas a fait part de projets futurs qui vont, en 2026, mobiliser le conseil d'administration.

Le bureau a été réélu. Mme Chantal Blas demeure présidente, M. Jean-Bernard Lévêque est secrétaire et M. Edouard Borkowski, trésorier.



Du Képi au Casque

Les adhérents se sont réunis en assemblée générale le samedi 7 mars.

M. Bruneel, Maire, accompagné de nombreux élus et de *M. Plutot, président de la FNACA* ont, par leur présence, exprimé leur soutien à cette association ayant pour objet de participer à des événements de reconstitution historique.

M. Matthieu Cormont, président, a présenté le bilan d'activité de l'année 2025.

Le groupe a participé à de nombreux rassemblements avec bivouac d'époque dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme. Ils ont revêtu pour l'occasion des tenues militaires des années 1940 à 1945, de la guerre d'Algérie, d'Indochine.

Du képi au casque a participé à toutes les commémorations locales.

L'année 2026 sera, elle aussi, riche de participations à de nombreux rassemblements.

M Martin Yackx, trésorier, a présenté le bilan financier légèrement positif.

Le bureau est composé du président M. Matthieu Cormont, de la secrétaire Mme Anais Cormont, du trésorier M. Martin Yackx.



Evènements à venir

Amicale Laïque

L'association multiplie ses offres d'animation.

Le samedi 4 avril, Lapinou, la mascotte de l'Amicale a distribué des œufs en chocolat aux enfants (et aussi aux adultes, mais n'en parlez pas !) sur la place Triolet, en ce jour de marché.

Les enfants ont participé parallèlement à un concours de dessin.

A partir du 30 avril, début des inscriptions à la braderie du 13 juin.

Le 1^{er} mai, vente de muguet, place Elsa Triolet, pour soutenir les actions des écoles.



AMICALE LAÏQUE - LEWARDE -

place des Martyrs, rue de Loffre
rue de Montigny, rue de la Paix
rue St Rémy, rue J. Guesde

Braderie de
Samedi 13 juin - 8h00 à 17h00

Printemps

Tarif : particuliers 6 € les 3 m

Commerçants 15 € les 3 m

Contact : 06 99 23 11 20

Inscriptions salle Edouard Pot – rue de Loffre

Riverains : jeudi 30 avril de 9h à 12h et 16h à 19h

samedi 2 mai de 9h à 12h

Lewardois : jeudi 7 mai de 9h à 12h et 16h à 19h

samedi 9 mai de 9h à 12h

Pour tous : vendredi 22 mai de 9h à 12h et 16h à 19h

samedi 23 mai de 9h à 12h

Ne pas jeter sur la voie publique



Sports santé

Une activité marche nordique est proposée le mercredi 13 mai.
Rendez-vous au parking du bois à 18 h. Cette animation est gratuite.

VENTE DE MUGUET

ORGANISÉE PAR L'AMICALE LAÏQUE
LEWARDOISE



LE VENDREDI 1^{ER} MAI 2026

DE 8H A 12H

FACE A LA MAIRIE



Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « Lewarde, ensemble écrivons le futur » 15 élus

Vous nous avez majoritairement renouvelé votre confiance. La participation de 69 % fait de notre commune l'une des plus civiques du Douaisis. Hélas, 30 % des inscrits ne se sont pas rendus aux urnes.

La passivité électorale face aux enjeux liés à la gestion de la commune nous inquiète.

Le regard de nos 15 élus est désormais tourné vers le futur.

Les sujets d'inquiétude ne manquent pas :

- La guerre nous menace.
- La santé des habitants nous préoccupe. Le manque de médecins dans le Douaisis est problématique.
- Le dérèglement climatique nous impactera de plus en plus.
- La pollution de l'air, de l'eau, de la terre provoque l'extension de maladies respiratoires, des cancers...
- La fracture dite sociale de plus en plus visible n'est pas traitée de façon sérieuse par nos gouvernants soucieux avant tout de « réarmer » la France.

En ce qui concerne la vie communale :

- La baisse des dotations de l'état aux collectivités territoriales impacte la gestion des finances communales.
 - *Le retrait autoritaire de 280 311 € du budget de la commune par les finances publiques sur le budget 2025 et celui de 140 000€ prévu pour 2026 (soit 420 311€ en moins) est toujours sans explication plausible.* Un recours a été déposé par M. le Maire.
 - Malgré les récriminations des habitants les logements sociaux de la commune ne sont pas bien entretenus. Les bailleurs ne sont pas assez à l'écoute des difficultés rencontrées par les locataires.
 - L'état de propreté de la commune reflète l'incivisme de certains habitants. Le bilan de l'action « Nettoyons la nature » de mars est décevant. Moins de personnes ont participé à la collecte, les incitations multiples à ne pas jeter les mégots au sol n'ont pas été suivies de l'effet escompté. Les déchets plastique, papier, ... sont toujours présents dans nos rues.
- Au-delà de toutes ces mauvaises nouvelles, il nous faut, avec vous, continuer à améliorer notre cadre de vie, agir pour qu'il fasse bon vivre à Lewarde.

Nous mettons dès aujourd'hui en œuvre le programme sérieux proposé à vos suffrages.

La lecture du journal communal vous tiendra au courant de son avancée.

Des réunions seront organisées pour vous informer, vous écouter, trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées. La citoyenneté doit se vivre active et collective. L'intelligence commune résout plus facilement les problèmes.

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 3 élus

Chères habitantes, chers habitants,

Lors des élections municipales du 15 mars 2026, vous avez été nombreux à soutenir notre liste. Nous vous remercions sincèrement.

Bien que nous n'ayons pas remporté la mairie, votre confiance nous permet d'obtenir quatre sièges au conseil municipal.

Nous entendons exercer notre mandat dans un esprit de responsabilité et de proximité.

À la suite de la décision d'écarter M. Jacky Briez de notre groupe, nous serons désormais trois à porter votre voix au sein de l'opposition. Ce choix interne s'inscrit dans la volonté de garantir la cohérence et l'efficacité de notre collectif, conformément aux engagements pris devant vous.

Nous resterons pleinement mobilisés pour défendre l'intérêt général, suivre les dossiers municipaux et proposer des actions concrètes pour Lewarde.

Avec toute notre reconnaissance,

Le collectif

« Jacky Briez » 1 élu

Chers concitoyens,

Suite aux municipales, les méthodes de M. Delannoy — manque de concertation, démocratie bafouée, exclusion des membres, blocage des colistiers et de leur proche sur les réseaux — ne correspondaient plus à mes valeurs.

J'ai choisi de me désolidariser en siégeant seul pour porter un engagement cohérent et de proximité.